

GE

p. B. 75. 21 (5)

ORIGINAL an: 113

Kopie an: 115, 110, 112, 111

T é l é g r a m m e no 70

Tel-Aviv 19.6.1967 00h20

Adresser

Politique

B e r n e

Suite mon câble 68, concernant réfugiés. Des informations directes et vérifiées que j'ai recueillies aujourd'hui indiquent que le MAE ne m'a pas dit toute la vérité ou est mal renseigné sur le mouvement exode d'habitants des territoires occupés de Jordanie partant avec l'aide des Israéliens ou par la suite de mesures prises par eux. On met plus guère en doute que le nombre de réfugiés doit atteindre quelques dizaines de milliers, mais il est vrai que parmi eux figurent un grand nombre des anciens réfugiés vivant dans des camps sis en Cisjordanie, lesquels sont aujourd'hui partiellement vides. Contrairement à ce que m'avait été dit hier au MAE, aucun de ceux qui avaient passé en Transjordanie ne sont actuellement autorisés par les Israéliens à repasser le Jourdain, même si c'est en Cisjordanie que ont leur domicile. Quand en prévision de Pentecôte juive mercredi 14 juin les Israéliens voulurent créer une esplanade devant mur lamentation, rasèrent des maisons de quelque 200 familles qui ont dû les évacuer sans délai et sans même pouvoir emporter leurs biens ni être relogés. En outre, ils ont donné 24 heures aux habitants arabes de l'ancien quartier juif dans la vieille ville pour quitter leurs maisons. S'agissant au total de plus de 2'000 personnes très humbles et sans ressources ni toit, une situation malheureuse est créée qui déborde largement les possibilités des institutions chrétiennes faisant pourtant le maximum. Les autorités israéliennes se bornent

./..

E. 1713

19.6.1967 10h55

Dodis



- 2 -

actuellement à offrir à ces familles le transport jusqu'au Jourdain pour passer en Transjordanie où accroisse le nombre des réfugiés. En présence de ces faits, j'adresse une lettre exprès à agent MAE qui me reçut hier pour lui faire part des informations venues à ma connaissance et qui donnent plus de raisons encore à démarche dont, vu aspect humanitaire, vous m'aviez chargé. Lui réitère le vif espoir que tout sera fait pour reloger les familles et prévenir poursuite exode. Peut-être estimerez-vous indiqué de signaler ces faits au CICR pour le cas où il verrait un moyen d'intervention urgente.

Stoutz